



Procès-verbal de la réunion Du Conseil Municipal Du VENDREDI 02 SEPTEMBRE 2022

République Française

L'an deux mille vingt-deux, le deux (02) septembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VIVEROLS, se sont réunis à 20H30 à la salle des associations 63840 VIVEROLS ; sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Marc JOUBERT, Maire, le 26 août 2022, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Monsieur Marc JOUBERT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

BICHELONNE Pascale, CHAUVE Robert, COUBLE Colette, HAUTEVILLE Cyril, JOUBERT Marc, MONNIER Gaétan, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, RICHARD Claire.

ÉTAIENT ABSENTS ET NON REPRÉSENTÉS :

BOSVERT Armelle, DIBON Marc

Secrétaire de Mairie :

PELIN Florence

Monsieur Marc JOUBERT, Maire, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Robert CHAUVE est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 juillet 2022
- Informations diverses
- Délibération 1 : Attribution subvention AJV
- Délibération 2 : Prêt assainissement 2022
- Délibération 3 : Fixation du taux de la taxe d'aménagement et les exonérations attachées
- Questions diverses

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 juillet 2022

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 juillet 2022 n'appelle aucune observation.

✓ Le procès-verbal du CM du 22 juillet 2022 est approuvé à l'**unanimité**.

Informations diverses :

1/ Communauté de Communes ALF

Une réunion s'est tenue en Mairie avec le cabinet d'étude en charge de recueillir l'ensemble des éléments dans le cadre du transfert des compétences Eau et Assainissement à la communauté de communes d'ALF.

Objet de la réunion : Présenter et valider le coté administratif suite au questionnaire rempli en amont par la mairie. Ce transfert de compétences devrait intervenir en 2026.

2/ Expositions

Une exposition photo a eu lieu à la salle des fêtes de Viverols du 29 juillet au 14 août 2022.

Le vernissage de cette exposition ainsi que les 657 visites en 18 jours démontrent que l'exposition a été un réel succès.

Le Maire et l'ensemble du conseil félicite les organisateurs.

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier réceptionné en Mairie de Mme Karine Proriot et M. Bernard Lyonnet – ce courrier ayant pour objet de remercier le Maire et le Conseil pour la mise à disposition de la salle des fêtes contribuant à la réussite de l'exposition.

Une exposition de peintures s'est tenue à l'aquarium de Viverols du 17 juillet au 20 août 2022.

Les œuvres exposées étaient celles de Mme Dominique TARONI.

Le vernissage a eu lieu le 03 août 2022.

3/ Captages

Le débit des captages de Viverols évolue peu à ce jour.

Nous devons rester prudents dans l'utilisation de l'eau.

Une surveillance est faite chaque semaine.

4/ Rentrée scolaire

Le jeudi 1^{er} septembre a eu lieu la rentrée scolaire.

A l'école de Viverols, nous avons 18 élèves. L'ensemble du RPI compte 56 élèves.

Monsieur le Maire et Mme RICHARD se sont réunis la veille de la rentrée avec la Maîtresse Agathe et Isabelle l'employée communale afin de faire un point et vérifier si tout était prêt pour le jour J.

Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire.

5/ 100^{ème} anniversaire du monument aux morts de Viverols

Une rencontre a eu lieu avec Mme CONVERT, Mme PETIOT et Mme BOURBOUZE dans le cadre de la future exposition prévue à partir du 14 juillet 2023 afin de célébrer le souvenir des soldats de Viverols morts pour la France.

Ces dernières lancent un appel à tous les Viverolois en vue de retrouver les familles des soldats décédés.

Une communication sur les réseaux et dans le prochain bulletin municipal de septembre sera faite par la Mairie.

6/ Comice agricole

Le Maire rappelle à l'assemblée le comice agricole de Viverols - dimanche 4 septembre 2022

11H : visite des lieux avec les autorités, suivie d'un vin d'honneur offert par la Mairie

7/ Parc Livradois Forez

Le financement du Parc Livradois Forez évolue notamment suite au désengagement partiel de la Région et du Département.

Le conseil communautaire envisage une hausse de la participation des communes pour palier à cette baisse de financement.

Pour Viverols, cela représentera une hausse d'environ 300 € sur l'année.

8/ Remerciements

Le quai des arts d'Usson en Forez a adressé à la Mairie un courrier de remerciements suite au versement de la subvention.

La Mairie a également reçu de la part d'un vacancier un courrier de remerciements pour l'accueil et la gentillesse de la responsable des gîtes et du camping de Viverols.

Les remerciements ont été transmis à Corinne, notre employée communale en charge des gîtes et du camping.

9/ Elagage

Un élagage de certains arbres doit être programmé aux gîtes et au camping.

10/ Invitation

Monsieur le Maire de St Anthème invite le Maire de Viverols ou son représentant le dimanche 4 septembre 2022 à 11H à l'occasion de la fête Patronale.

Le Conseil remercie la Mairie de St Anthème mais décline l'invitation. Le conseil ayant déjà des obligations avec le comice agricole de Viverols

11/ Coupe de bois

Le prestataire devant se charger de la coupe de bois sur Gorce, Bouteyras et le Moulinet décline et renonce à cette prestation (courrier à recevoir). La commune recherche un autre prestataire.

12/ Travaux réseaux eau/assainissement

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les travaux recommenceront le 5 septembre prochain dans le centre bourg de Viverols.

Une communication a été faite en amont afin de prévenir les usagers de la fermeture de certaines rues du centre bourg.

Délibérations :

1 - Subvention Association des Jeunes de Viverols

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de subvention de l'association des Jeunes de Viverols.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accorder une subvention de 250 euros à l'association des Jeunes de Viverols pour l'année 2022
- que les crédits nécessaires seront prévus au budget communal 2022

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

2 - Prêt Assainissement 2022

Délibération reportée au prochain Conseil Municipal

3 - Fixation du taux de la taxe d'aménagement et les exonérations attachées

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Vu la délibération adoptée le 25 novembre 2011 instituant la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal aux taux de 2% ;

Vu la délibération adoptée le 24 octobre 2014 décidant une exonération des abris de jardin soumis à déclaration préalable ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide,

- de fixer, sur l'ensemble du territoire communal, un taux de la taxe d'aménagement à 2 %
- d'exonérer totalement les abris de jardin soumis à déclaration préalable

La présente délibération est valable pour une durée de un an reconductible.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses :

- Nomination d'un correspondant incendie et secours au sein du Conseil : Gaétan MONNIER
- Nomination d'un suppléant à Monsieur le Maire dans la commission évaluation et transfert des charges d'ALF : Eric PICARD
- Demande de location d'un gîte communal : Monsieur VINCENT - demande la location d'un gîte du 01/11/2022 au 01/04/2023
Location mensuelle : 420 € + charges locatives
- Projet de la MAM : pas d'évolution pour le moment

Monsieur le Maire clôt la séance.

Prochain conseil municipal le vendredi 30 septembre 2022

Séance levée à 22 h 00

Le secrétaire de séance

Robert CHAUVÉ



Le Maire, Marc SOUBERT

